

**PROCEEDINGS of the XIIIth INTERNATIONAL CONGRESS
of LINGUISTS, August 29–September 4, 1982, Tokyo**

Published under the auspices of the CIPL (The Hague)

Editors: Shirô HATTORI
Kazuko INOUE

Associate Editors:
Tadao SHIMOMIYA
Yoshio NAGASHIMA

es du XIII^e congrès international des linguistes
ten des XIII. Internationalen Linguistenkongresses
i del XIII. congresso internazionale dei linguisti
i XIII-kai kokusai gengogakusha kaigi rombunshū
第13回国際言語学会議論文集)

ited and published by the Proceedings Publishing Committee:

roya FUJISAKI	Yoshihiko IREGAMI	Tetsuya KUNIHIRO	Yoshio NAGASHIMA
nsuke HASEGAWA	Kazuko INOUE	Felix LOBO	Tsuyoshi NARA
rô HATTORI	Kunihisa IZUMI	Katsumi MATSUMOTO	Takao OOE
o IREGAMI	Hajime KITAMURA	Tamotsu MATSUNAMI	Tadao SHIMOMIYA

Tokyo 1983

Pour et contre l'analyse sémique

Eugenio Coseriu

Université de Tübingen, Allemagne

1.1 Dans le langage, tout est sémantique: la grammaire ne l'est pas moins que le lexique, la parole en général et les langues ne le sont pas moins que le discours. Et ce qui n'est pas sémantique en soi-même, le "plan de l'expression", y est déterminé par "le sémantique" et peut d'ailleurs assumer à son tour des fonctions mimétiques de symbolisation directe ou d'évocation. Parler de sémantique équivaut par conséquent à parler de toute la linguistique. Ici, pourtant, on entendra par "sémantique" uniquement la sémantique lexicale des langues, en particulier sous sa forme fonctionnelle ou structurale ("lexématique"); et à l'intérieur de la lexématique on se limitera à examiner brièvement deux questions connexes: celle de la légitimité et validité de l'analyse sémique (analyse des lexèmes ou contenus lexicaux en traits distinctifs) et celle du statut des lexèmes secondaires ("dérivés") vis-à-vis des paradigmes lexématiques de base ("champs lexicaux").

1.2.1. Les principes et les problèmes fondamentaux de la lexématique, nous les avons exposés ailleurs.¹⁾ Rappelons ici que, parmi les contenus linguistiques, la lexématique n'étudie en propre que le *signifié* et que, dans le domaine du signifié, elle ne concerne directement que le *signifié lexical*. Nous distinguons, en effet, trois types principaux de "contenu" linguistique: la *désignation* (c'est-à-dire la référence au monde extra-linguistique: "choses" et "états de choses", réels ou imaginaires), le *signifié* (contenu d'un signe ou d'une construction en tant que donné exclusivement par une langue déterminée, et non pas, par exemple, par la "connaissance des choses") et le *sens* (contenu propre d'un acte de parole ou d'un "discours": par ex. "question", "prière", "invitation", "ordre", "constatation" etc.).²⁾ Et à l'intérieur du signifié nous distinguons: le *signifié lexical* ("das Was der sprachlichen Erfassung": par ex. le signifié que les lexèmes de la série esp. *blanco—blancura—blanquear—blancamente* ont en commun), le *signifié catégoriel* ("das Wie der Erfassung", les catégories verbales: substantif, verbe etc.), le *signifié instrumental* (signifié des instruments gram-

1) Dans une série de travaux publiés, en français et en allemand, à partir de 1964, et réunis, en traduction espagnole, dans nos volumes *PSE* et *GSU*. A propos de l'état actuel de la sémantique structurale, v. E. Coseriu et H. Geckeler, *Trends in Structural Semantics*, Tübingen 1981, et H. Geckeler, "Progrès et stagnation en sémantique structurale", *Logos semantikos. Studia linguistica in honorem Eugenio Coseriu*, Berlin et Madrid 1981, III, pp. 53-69.

2) La désignation devrait être l'objet propre d'une linguistique de la "parole en général" et le sens, celui de la linguistique du discours (ou "du texte"). La plupart des problèmes qu'on voudrait attribuer à la soi-disant "pragmatique" sont, à notre avis, des problèmes concernant le "sens" et, par là, des problèmes de la linguistique du discours.

maticaux: par ex. "pluralisateur", "actualisateur"), le signifié *syntaxique* (signifié des constructions grammaticales: par ex. "singulier", "pluriel", "actif", "passif") et le signifié *ontique* (le statut existentiel attribué à l'état de choses signifié par une phrase: par ex. "affirmatif", "interrogatif").

1.2.2. Quant aux types de rapports structuraux propres du signifié lexical, nous y distinguons des structures *paradigmatiques* et des structures *syntagmatiques* (combinaisons de lexèmes déterminées par la langue). Parmi les structures paradigmatiques, nous distinguons deux types primaires: le *champ* (par ex. le champ des adjectifs français concernant la température: *froid*, *tiède*, *chaud* etc.) et la *classe* (par ex. "animé"—"non-animé", "personne"—"non-personne", "transitif"—"intransitif"), et trois types secondaires, correspondant à la formation des mots ou "dérivation": la *modification* (par ex. *maison*→*maisonnette*, *rouge*→*rougeâtre*, *venir*→*revenir*), le *développement* (par ex. *beau*→*beauté*, *partir*→*départ*) et la *composition*, divisée à son tour en composition "prolexématique" ou générique (par ex. "pronom générique"+*jouer*→*joueur*) et composition "lexématique" ou spécifique (par ex. all. *Tier*+*Haus*→*Haus-tier*). Les structures syntagmatiques ("solidarités") sont, selon nous, de trois types: *affinité* (par ex., en latin: "personne"—*senex*), *sélection* (par ex. all. "véhicule"—*fahren*) et *implication* (par ex. fr. *cheval*—*alezan*).

1.2.3. Pour des raisons que nous ne pouvons pas énumérer ici, tous ces rapports peuvent être établis de façon cohérente seulement dans une "langue fonctionnelle", c'est-à-dire dans un système linguistique unitaire et homogène (un seul "dialecte", un seul "niveau" et un seul "style de langue")—et non pas dans une "langue historique" toute entière (comme le français ou l'anglais), qui, normalement, est un ensemble de systèmes connexes—; et à l'intérieur d'une langue fonctionnelle, ils doivent être établis dans la "technique libre" (et non pas, en même temps, dans le "discours répété": locutions figées, "phraséologie") et dans le lexique "de langue" (non pas dans le lexique nomenclatureur et terminologique).³⁾

1.2.4. L'analyse sémique, dont nous nous occupons dans la suite, ne constitue qu'un aspect de la lexématique: c'est l'identification des traits qui fonctionnent dans les rapports oppositifs entre les lexèmes, en particulier à l'intérieur d'un paradigme lexical (mais aussi entre des sections de paradigmes et entre des paradigmes tout entiers).

2.0. L'analyse sémique, sous la forme qu'on appelle "analyse componentielle", a été beaucoup critiquée dans les derniers temps et, à notre congrès de Vienne, M. Lyons a pu constater avec une certaine satisfaction qu'elle se trouve à présent en régression. La sémantique structurale, telle que nous la concevons, ne coïncide pas, on l'a vu, avec l'analyse sémique, puisqu'elle englobe tous les

3) Pour tous ces problèmes, v. en particulier nos études "Les structures lexématiques", dans *Probleme der Semantik*, publ. par W. Th. Elwert, Wiesbaden 1968, pp. 3-16, et "L'étude fonctionnelle du vocabulaire: Précis de lexématique", *Cahiers de Lexicologie*, XXIX, 1976, pp. 5-23 (trad. esp. dans *PSE*, pp. 162-184, et dans *GSU*, pp. 206-238).

types de rapports structuraux fonctionnant dans le lexique. Et notre analyse sémique ne coïncide pas, en ce qui concerne son statut et son sens, avec l'analyse "componentielle" répandue parmi nos collègues nord-américains. En outre, la constatation de M. Lyons ne vaut que pour un certain type d'analyse "componentielle" à l'intérieur d'une orientation déterminée de la linguistique. Cependant, étant donné que, sous plusieurs aspects, les critiques avancées visent aussi l'analyse sémique de type "européen" (continental)—que, du reste, elles ne distinguent pas de l'analyse "componentielle"—, nous nous proposons d'examiner leur bien-fondé. Dans ce but, nous choisissons les critiques formulées par M. Lyons et par Mme Renate Bartsch,⁴⁾ non pas, bien entendu, pour faire "la critique de la critique", mais pour préciser et justifier notre propre conception de l'analyse sémique et de ses fondements.

2.1.1. Le point de départ de M. Lyons, c'est le statut qu'il attribue au signifié. D'après lui la notion de signifié ("sense") est une notion "syncatégorématique" (=relationnelle) et, par conséquent, on ne devrait pas l'hypostasier en lui attribuant une existence de "chose", comme on le fait par ex. quand on conçoit la grammaire comme un mécanisme unissant des signifiés déjà donnés à telles ou telles expressions. Le signifié ne serait en chaque cas que la somme des règles de l'emploi d'un signe matériel par opposition au signifié (dans le même sens) d'autres signes de la langue, ou du moins l'on n'en pourrait parler en linguistique scientifique que dans ce sens et sans se rapporter à l'esprit ou à la conscience (*mind*), ce qui impliquerait tous les dangers de l'introspection. C'est, on le voit, le principe du behaviorisme linguistique (que M. Lyons appelle "empirisme"). Quant à la nature relationnelle du signifié, M. Lyons la soutient⁵⁾ au moyen de l'analogie de ce que B. Russell dit à propos de la notion de "longueur". Ainsi, la "longueur de *x*" ne serait que le résultat de l'appréciation d'une propriété de *x* par rapport à la même propriété d'un autre objet, prise en tant qu'unité de mesure: de la même façon, le "signifié de *x*" ne serait que le rapport entre une propriété de *x* et la même propriété dans *y*, *z* etc.

Or, il est bien vrai que "la longueur de *x*" n'est que le rapport proportionnel entre la longueur de ce *x* et une longueur prise en tant qu'unité de mesure (ce qui, du reste, s'applique à toutes les dimensions explicitement ou implicitement "mesurées"), mais cette analogie ne dit rien à propos de la nature du signifié; et elle est entièrement inadéquate. En effet, il s'agit, dans l'exemple de Russell, de la notion "longueur de *x*" et non pas de la notion de "longueur" tout court, en tant que type de dimension différent des types qu'on appelle *largeur*, *hauteur*, *profondeur* etc. De même, le signifié d'un signe de la langue est délimité par le signifié d'autres signes de la même langue, mais il est délimité précisément en tant que signifié, c'est-à-dire en tant que fait d'une

4) J. Lyons, "Basic Problems of Semantics", *Proceedings of the Twelfth International Congress of Linguists*, Innsbruck 1978, pp. 15, 19, et, surtout, *ITL*, p. 470 ss. R. Bartsch, "Comments on Lyons, Basic Problems of Semantics", *Proceedings*, cit., p. 22.

5) *ITL*, pp. 443-444.

nature déterminée: *signifié* n'est pas simplement le nom de l'ensemble de ces rapports. D'autre part, le signifié n'est pas une propriété "adjective" du type de la longueur: lorsqu'on dit qu'un signe matériel ou un "signifiant" a un signifié (façon de dire discutable en logique et en épistémologie, mais consacrée par l'usage dans nos langues), on ne dit pas qu'il présente physiquement une propriété—la "significativité"—mais qu'il correspond ou qu'il est référentiel à un fait mental, à un contenu de la conscience, non constatable en tant que tel dans le "monde" extérieur. C'est-à-dire que le signifié n'est pas réductible aux règles formelles de l'emploi d'un signe matériel, puisque c'est bien plutôt leur fondement: c'est le fait notionnel, le savoir unitaire qui justifie l'emploi d'un signifiant. On sait depuis Aristote que le signifié est le contenu unitaire de la conscience, la notion ($\tau\acute{o} \epsilon\nu \sigma\eta\mu\alpha\tau\acute{\iota}\nu\epsilon\nu$)⁶⁾ qui possibilite et justifie la désignation à l'aide de la même expression de tous les objets ou faits reconnus comme appartenant (ou rapportables) à la même "espèce": ce n'est pas le fait d'appeler *cheval* un cheval mais la raison pour laquelle on l'appelle *cheval* (et non pas *âne* ou *mulet*). Et M. Lyons le sait bien, puisque dans la pratique il emploie à chaque pas cette même notion de signifié qu'il repousse en théorie. Du reste, même les empiristes les plus convaincus sont arrivés, bien que par toute une série de détours, à une conception du moins parfaitement analogue (sinon identique) à celle d'Aristote et de toute la tradition "rationaliste"; cf. par ex. la formule de Ch. W. Morris: "Those conditions which are such that whatever fulfills them is a denotatum will be a *significatum*",⁷⁾ formule à laquelle, en linguistique, il faudrait ajouter pourtant qu'il s'agit de "conditions" intuitivement connues des sujets parlant une langue.

De même, le signifié n'est jamais "donné" par le contexte: il est toujours donné par la connaissance de la langue.⁸⁾ Le contexte ne fait que déterminer ultérieurement les signifiés, et préciser la désignation, et, dans le cas des signifiants homophones, il permet normalement d'identifier le signe effectivement employé (avec son signifié de langue). En effet, un signifié peut être employé dans des contextes tout à fait nouveaux ("inédits") et souvent un signifié se trouve en conflit avec le contexte, ce qui implique qu'il est identifié ou reconnu indépendamment de celui-ci; sinon, les expressions "fausses" ou extravagantes ne pourraient pas être identifiées en tant que telles. Sans doute, on apprend les signifiés dans des contextes. Mais il ne faut pas confondre les conditions empiriques de l'apprentissage avec la connaissance d'une langue. L'apprentissage d'une langue est toujours une activité créatrice: ce qu'on expérimente est dans chaque cas une désignation particulière et entièrement déterminée; et ce qu'on apprend (c'est-à-dire, ce qu'on crée à partir de cette désignation particulière)

6) *Soph. El.* 165a, 11 ss. et *Metaph. Γ*, 1006a, 29 ss. Cf. notre article "Bedeutung und Bezeichnung bei Aristoteles", *ZPSK*, 32, 1979, pp. 432-437.

7) *Signs, Language, and Behavior*, N. York 1946, p. 30.

8) Ainsi *get*, dans *I'll go to the shop and get some bread* (*ITL*, p. 453), n'est pas "synonyme" de *buy*: il signifie simplement "get", et non "buy". Il y a dans ce cas (peut-être) coïncidence dans la désignation, mais non pas dans la signification.

est un signifié, une possibilité infinie de désignation, dont la désignation expérimentée n'est qu'un exemple.

Il est bien vrai qu'il ne faut pas hypostasier le signifié, le considérer en tant que chose existant en soi (comme dans le cas cité par M. Lyons), puisqu'il n'est que le côté entièrement mental d'un signe, correspondant au côté "matériel" de l'expression, dont il ne peut pas être séparé. Mais distinguer—penser un fait comme distinct et autonome—ne signifie pas séparer ni hypostasier. Et, en effet, tout signifié peut être pensé indépendamment de l'expression, c'est-à-dire qu'il peut être dissocié de son expression (et, éventuellement, associé à d'autres expressions). Les linguistes le font à chaque pas: lorsqu'ils en parlent, lorsqu'ils le définissent ou lorsqu'ils constatent des "lacunes" sémantiques (c'est-à-dire, des signifiés possibles mais non exprimés). Et les sujets parlants le font aussi, par ex. dans les cas d'interférence linguistique (la plupart des fois: signifiés d'une langue associés aux expressions d'une autre langue) ou quand ils corrigent des formes "fausses".

2.1.2. Quant à l'analyse componentielle fondée sur l'autonomie admise ou supposée du signifié, M. Lyons la critique en particulier: a) parce que les traits distinctifs identifiés par cette analyse ne sont pas en eux-mêmes universels, comme on le prétend; b) parce que les traits distinctifs, dans la même langue, pourraient être différents chez des sujets parlants différents et, dans des langues différentes, différents selon les milieux culturels extra-linguistiques; et c) parce que le "statut cognitif" des traits distinctifs identifiés serait douteux, le même lexème pouvant être défini par des traits différents dans des proportions sémantiques différentes. Ainsi, dit-il, un enfant anglais pourrait distinguer *man* et *woman* par des traits autres que ceux qu'acceptent les adultes et dans un milieu culturel différent du nôtre "homme" et "femme" pourraient être distingués, non pas par le trait "sexe", mais d'accord aux rôles assumés par les sexes dans la communauté. Et en ce qui concerne le statut cognitif (la réalité) des traits, *brother* et *sister*, par ex. pourraient être définis par des traits différents selon la dimension sémantique envisagée en chaque cas.

2.1.3. Or, tous ces arguments sont impropres, et M. Lyons l'admet lui-même presque explicitement dans plusieurs cas.

En effet, et tout d'abord, l'analyse sémique bien comprise, en tant qu'analyse linguistique, ne préjuge rien à l'égard de l'universalité des traits qu'elle identifie. Elle ne suppose pas l'universalité comme donnée d'avance: ni dans le sens de l'universalité essentielle ou nécessaire, ni dans le sens de l'universalité empirique, ni, finalement, dans le sens des universaux "sélectifs", c'est-à-dire d'un ensemble déterminé de traits distinctifs à l'intérieur duquel chaque langue en choisirait un certain nombre.⁹⁾ Elle n'est pas la conséquence mais la base et le point de départ de la recherche des universaux dans ce domaine. C'est-à-dire qu'elle se limite à constater les oppositions qui fonctionnent dans

9) À propos de ces types d'universaux, v. notre rapport "Les universaux linguistiques (et les autres)", *Proceedings of the Eleventh International Congress of Linguists*, Bologne 1974, en part. pp. 48-54 (trad. esp. dans *GSU*, pp. 151-164).

les langues et les traits distinctifs qui en résultent. Ce n'est qu'après coup qu'on pourra éventuellement constater que certains traits se présentent dans toutes les langues connues et l'on pourra se demander s'il s'agit dans chaque cas d'universalité simplement empirique ou d'universalité nécessaire ou analytique (déduisible de la notion même de langue). Quant à l'ensemble des traits constatés, celui-ci sera en tout cas limité, les langues existantes n'étant pas en nombre infini, mais on aura de bonnes raisons de douter, même d'avance, de l'universalité nécessaire de cette limitation, puisqu'on peut toujours imaginer comme possibles et non contradictoires des traits non constatés dans aucune langue. Le fait de supposer au préalable et sans fondement l'universalité des traits distinctifs ou de certains traits est une erreur ou une illusion—peut-être contingente—d'un certain courant de la linguistique contemporaine et n'affecte en rien une analyse componentielle raisonnable et "réaliste" (respectueuse de la réalité des langues).

En ce qui concerne l'enfant anglais, il y a deux possibilités: ou bien les traits pertinents de la distinction qu'il fait sont au fond "masculin" et "féminin" (même s'il comprend ou conçoit à sa façon la "masculinité" et la "féminité"), ou bien ce sont des traits effectivement différents, et dans ce cas son système est à cet égard différent du système des adultes; mais dans les deux cas l'argument de M. Lyons n'exclut ni l'existence des traits distinctifs ni la possibilité de les identifier: en effet, il dit uniquement qu'ils peuvent être différents, ce qu'on peut concéder d'avance. Il en est de même en ce qui concerne les milieux culturels différents: ou bien les rôles sociaux sont attribués constamment aux sexes déjà distingués et nommés par la langue—et dans ce cas ces rôles n'affectent en rien la lexématique de la langue respective—, ou bien les rôles seulement, et non pas les sexes, y sont distingués et nommés (et dans ce cas, dans la langue respective—en supposant qu'elle ait précisément nos mots *homme* et *femme*—on devrait pouvoir employer ces mots indépendamment du sexe des individus désignés). Et ici encore, l'argument n'infirme pas la recherche des traits distinctifs lexématiques dans son sens propre.

Quant aux traits définitoires différents dans des proportions sémantiques différentes, il faut remarquer qu'un signifié n'est jamais "défini" (délimité) au moyen d'un seul trait distinctif, et moins encore par un trait commun résultant d'une proportion (comme dans l'exemple de M. Lyons): il n'est délimité que par l'ensemble des oppositions dans lesquelles il fonctionne dans la langue et par l'ensemble des traits qui y correspondent. Par conséquent le statut cognitif des traits distinctifs n'est nullement douteux du fait que certains traits ne fonctionnent pas dans telle ou telle opposition particulière: c'est la prémisse même de l'analyse sémique. Mais, bien entendu, on ne peut pas, se fondant par ex. sur l'analyse des objets réels désignés, admettre des traits distinctifs qui ne fonctionnent dans aucune opposition de la langue considérée; cependant, dans ce cas le statut cognitif des traits n'est pas douteux non plus: linguistiquement ils n'existent pas, même si leur "pendant" réel est constant dans les objets désignés; en sémantique linguistique, ce sont des traits non pertinents.

2.1.4. Au fond, M. Lyons repousse l'analyse componentielle à cause de sa conception explicite du signifié et de la méthode linguistique, c'est-à-dire parce qu'il ne voudrait pas avoir recours à l'introspection ni être "mentaliste". Mais c'est là le défi lancé à la linguistique par son objet. L'intériorité du signifié est un fait dont toute linguistique doit tenir compte et qu'on ne peut pas ignorer. Sinon, on se résigne à parler d'autre chose et non pas de son objet propre et, par là, tout en voulant être plus "scientifique", à ne pas l'être, n'étant pas "objectif" dans le sens propre de ce terme. L'objectivité scientifique, c'est l'adéquation à l'objet de chaque science; de ce fait, l'objectivité de la linguistique ne peut et ne doit pas être celle des sciences naturelles.

2.2.1. Pour sa part, Mme Bartsch n'est pas antimentaliste et elle n'est pas contraire à l'analyse "componentielle". Mais elle critique cette analyse en tant que méthode, en particulier l'idée selon laquelle un signifié lexical ne serait qu'un ensemble non structuré de traits distinctifs additionnés les uns aux autres dans un ordre quelconque. Je ne sais pas si une telle analyse sémique existe; en tout cas, ce n'est pas la mienne; si elle existe, Mme Bartsch a parfaitement raison de la critiquer sur ce point. Mais, à son tour, elle voudrait y introduire de l'ordre en rapprochant l'analyse sémique de l'analyse syntaxique, ou bien même en identifiant les deux types d'analyse, c'est-à-dire en concevant l'analyse sémique comme identification d'une syntaxe implicite dans les lexèmes. Ainsi, dans le cas de *to run*, analysé comme: "to move fast with one's legs covering a distance", on aurait une syntaxe adverbiale, tandis que dans le cas de *bachelor* on aurait une syntaxe prédicative et copulative, puisque *x runs* ne peut pas être analysé comme étant: "x moves + x is fast + x is with his legs + x covers a distance", tandis que *bachelor* constituerait effectivement le produit logique de "x is a man" + "x is unmarried".

2.2.2. Or, dans ces objections—même en laissant de côté le fait que "covering a distance" pourrait bien être interprété comme "x covers a distance"—il y a du moins deux points vulnérables. Dans le premier exemple, il ne s'agit pas, en lexématique, d'analyser *x runs* mais d'analyser *to run*, de sorte que le *x* déterminé est celui qui, dans la formule respective, est représenté par *to move*; et dans le second exemple il ne s'agit pas du même *x* dans les deux phrases coordonnées: dans la première, c'est un *x* non nommé, tandis que dans la seconde, c'est un *x* qui est déjà "man". Mais ce qui est plus grave, c'est que l'interprétation proposée attribuée au langage primaire ("object-language") ce qui appartient au métalangage de l'analyse. Il est vrai que dans la syntaxe explicite de ce métalangage un verbe sera souvent déterminé par des adverbes et un substantif, par des adjectifs (si la langue employée fait cette distinction). Et dans d'autres cas on aura des agents différents (cf. all. *essen*—*fressen*), des compléments d'objet direct—une langue peut distinguer par ex. "manger (des fruits)" et "manger (de la viande)"—, des compléments indirects—par ex. "donner (à un supérieur)" et "donner (à un inférieur)"—, etc. Mais ces "adverbes", "adjectifs" etc. ne sont que les noms en métalangage des traits distinctifs qui, en eux-mêmes, n'ont aucune nature catégorielle ou grammaticale définie

(n'étant que des formants lexicaux) et ne fonctionnent pas sur l'axe syntagmatique mais sur l'axe paradigmatique. C'est-à-dire que—erreur typique de la grammaire transformationnelle—l'interprétation proposée projetée dans l'analyse l'axe paradigmatique sur l'axe syntagmatique et attribue la syntaxe de l'analyse aux faits analysés; en même temps, cela supprime la différence entre les lexèmes primaires et les mots composés, qui impliquent effectivement une "syntaxe" de type propositionnel. Il est bien vrai que les traits distinctifs ne constituent pas des ensembles désordonnés. Mais, du point de vue lexématique, l'ordre en est donné par les oppositions dans lesquelles les lexèmes fonctionnent, de sorte que l'on peut avoir des déterminations simultanées pour plusieurs lexèmes. Ainsi, dans le cas de *to run*—en admettant pour le moment que l'analyse proposée soit exacte en ce qui concerne l'identification des traits distinctifs—, l'ordre des traits ne serait nullement "fast"—"with one's legs"—"covering a distance", mais bien plutôt "(to move)"—"covering a distance" (trait valable pour *to walk*, *to run*, *to creep*, *to crawl*)—"with one's legs" (trait qui opposerait *to walk* et *to run* à *to creep*, *to crawl*)—"fast" (trait qui opposerait *to run* à *to walk*). Mais en face des emplois apparemment "polysémiques" de *to run*, on pourra se demander par ex. si le trait "with one's legs" y fonctionne effectivement et si ce verbe s'oppose directement à *to walk* et non pas plutôt à *to go* (dans lequel le trait "with one's legs" n'est pas pertinent). Dans l'analyse sémique propre de la lexématique il ne s'agit pas d'analyser un signifié lexical isolé, ni d'analyser les faits désignés qui y correspondent, mais d'établir la structure des rapports lexicaux oppositifs telle qu'elle est donnée par la langue considérée.

2.3. Il faut remarquer aussi que l'analysabilité en traits distinctifs n'est que le corollaire en méthode du principe de l'opposition distinctive et que ce corollaire ne vaut pas dans le sens contraire: il n'implique pas que les lexèmes "se composent" de traits distinctifs ni qu'ils soient synthétisés à partir de ces traits dans l'acte de parole (ou de "production de phrases"). En eux-mêmes, les lexèmes primaires correspondent à des intuitions unitaires et ils ne sont dans aucun sens le produit d'un assemblage de traits distinctifs déjà donnés. Ils ne présentent des traits distinctifs que parce qu'ils entrent en opposition avec d'autres lexèmes: ce sont les traits distinctifs qui existent en vertu des oppositions, non pas le contraire. De même, dans l'histoire d'une langue, les traits distinctifs apparaissent et disparaissent avec l'apparition et la disparition des oppositions: en tant que traits non pertinents, ils peuvent exister avant et après l'époque de leur existence fonctionnelle.

3.1. Mais voyons ce que M. Lyons voudrait mettre à la place de l'analyse sémique. Il distingue, on le sait, toute une série de types logico-formels d'oppositions,¹⁰⁾ types tels que l'hyponymie (par ex. *chêne* par rapport à *arbre*), l'incompatibilité (par ex. *vert*—*rouge*) et l'"oppositeness of

10) *ITL*, pp. 453-470. Nous ne considérons pas ici le modèle élargi que M. Lyons présente dans son ouvrage en deux volumes, *Semantics*, Cambridge 1977.

meaning", distinguée à son tour en complémentarité (par ex. *vivant*—*mort*), antonymie (*grand*—*petit*, *large*—*étroit*) et "converse-ness" (*vendre*—*acheter*, *husband*—*wife*).

3.2.1. Ce sont des distinctions intéressantes, bienvenues et utiles à plusieurs égards, en particulier pour l'établissement de la typologie des champs lexicaux et des classes lexicales. Mais, tout d'abord, les relations lexicales visées par ces types—qui, du reste, ne concernent pas seulement le lexique—ne sont pas de la même nature. L'hyponymie et l'incompatibilité correspondent à des relations sémiques à l'intérieur des champs lexicaux, tandis que l'"oppositeness of meaning" est de nature classématique, fonctionnant en principe dans toute une catégorie verbale et même dans plusieurs catégories. D'autre part, ces types sont précisément des types logico-formels, c'est-à-dire qu'ils ne concernent que la forme générique des oppositions sémantiques et non pas ces oppositions en tant que telles: dans le cas du lexique, les différences sémantiques entre les paradigmes lexicaux et entre les lexèmes à l'intérieur de chaque paradigme, différences qui devraient constituer l'objet par excellence de la sémantique structurale. En effet, les signifiés d'une langue (lexicaux ou autres) ne sont pas délimités uniquement par la forme générique de leurs oppositions mais aussi, et en premier lieu, par la forme spécifique de celles-ci et par les oppositions particulières en tant que telles. Ainsi, dire que *caillou* et *galet* sont des hyponymes de *Pierre*, ou que *Mann* et *Frau* sont des hyponymes de *Mensch* (et qu'entre eux ils sont complémentaires), nous dit que les bases de comparaison (les signifiés que ces lexèmes ont en commun) sont, respectivement, "Pierre" et "Mensch", mais ne nous dit pas en quoi consiste l'opposition entre *caillou*—*galet* et *Pierre*, entre *Mann*—*Frau* et *Mensch* ni quelles sont les différences sémantiques entre ces lexèmes. Et dire que *neu* et *jung* sont des hyponymes d'un hyperonyme non réalisé, nous dit moins encore à cet égard. Certes, il est intéressant de constater que *long*—*court*, *grand*—*petit*, *haut*—*bas*, *schwer*—*leicht*, *âgé*—*jeune* présentent le même type formel d'opposition ("antonymie"), mais par là on ne sait pas quelles sont les différences entre ces couples de lexèmes et à l'intérieur de chacun d'eux. Il peut être légitime, dans le cadre d'une certaine conception, de ne pas vouloir dire quel est le signifié de tel ou tel lexème *x*; mais on devrait du moins pouvoir dire quelle est la différence entre le signifié de *x* et celui d'un lexème apparenté *y*, si l'on concède que la sémantique structurale s'occupe précisément des "différences de signifié". En outre, les langues sont différentes les unes des autres, en ce qui concerne la structuration de leur lexique, précisément au niveau des paradigmes lexicaux et des oppositions lexicales particulières; en principe, elles ne se distinguent pas au niveau des types formels d'oppositions, qui sont à peu près les mêmes (du moins dans les langues que nous connaissons). Ainsi, en face du couple antonyme all. *schwer*—*leicht*, on a en français les couples *lourd*—*léger* // *difficile*—*facile*; en face de fr. *grand*—*petit*, on a en anglais *big*—*small* // *great*—*little*. En roumain *gol* signifie "nu" ou "vide" (non pas "nu" + "vide", ni parfois "nu" et parfois "vide", mais une notion plus générale, sans différence entre "nu" et "vide") et

s'oppose à *acoperit* ou *imbrăcat* ("couvert", "habillé") et à *plin* ("plein"); entre *gol*, d'un côté, et *acoperit* ou *imbrăcat* et *plin*, de l'autre, il y a un rapport formel de complémentarité exactement comme dans le cas des équivalents français *nu—couvert, habillé, et vide—plein*, mais, évidemment, non pas dans le même sens. Et même s'il y a correspondance parfaite entre des couples de lexèmes, les oppositions peuvent être différentes entre les unités qui les constituent; ainsi, entre esp. *venir—ir* et entre it. *venire—andare* on a le même rapport formel de "converseness", mais, du point de vue du contenu, ce n'est pas la même "converseness": esp. *venir* signifie un mouvement vers l'endroit de la 1^{re} personne et esp. *ir*, un mouvement vers l'endroit de la 2^{de} ou de la 3^e personne, tandis qu'it. *venire* signifie un mouvement vers l'endroit de la 1^{re} et de la 2^{de} personne, et it. *andare*, un mouvement vers l'endroit de la 3^e personne uniquement. Il faut ajouter aussi que les structures paradigmatiques secondaires ("formation des mots") et les structures syntagmatiques propres du lexique ("solidarités lexicales") ne peuvent pas être étudiées de façon adéquate sans avoir recours à l'analyse structurale des paradigmes lexicaux primaires et des oppositions particulières, et que la sémantique structurale diachronique concerne en premier lieu les changements dans les paradigmes et dans les oppositions à l'intérieur de ceux-ci.

3.2.3. Tout cela signifie qu'on reste, pour ainsi dire, dans les limbes de la sémantique structurale en tant que discipline descriptive et historique si on en exclut l'analyse sémiq. En même temps, on se résigne à être de très peu d'utilité dans le domaine de l'application des résultats de la recherche linguistique (en particulier, pour la lexématique, dans l'enseignement et dans l'apprentissage des langues, dans la théorie et dans la pratique de la traduction et dans la confection des dictionnaires unilingues et plurilingues).

4.1. Quant à la seconde question, je voudrais surtout profiter de cette occasion pour éliminer un fâcheux malentendu surgi à propos de ma conception de la sémantique structurale. On a cru notamment que (probablement?) je n'admets dans les champs lexicaux que des lexèmes primaires (non dérivés) et que j'en exclus tous les lexèmes secondaires (modifiés, développés, composés).¹¹ Je ne sais pas comment ce malentendu a pu surgir, mais, puisqu'il est là, je dois préciser que ce n'est pas ce que je pense, parce que, tout simplement, cela ne correspond pas à ce qu'on constate dans les langues. En réalité, tout lexème de langue (non terminologique), un lexème dérivé non moins qu'un mot primaire, fonctionne dans un champ ou dans plusieurs champs, et tout champ peut en principe être constitué par des lexèmes primaires et secondaires. Ma distinction entre structures primaires et structures secondaires est une distinction de types de rapport structurés et non pas une distinction de classes exclusives de lexèmes. Il est vrai que j'emploie le terme de "primaire" aussi bien

11) H. Geckeler, *art. cit.*, pp. 63-64, et L. Lipka, "Methodology and Representation in the Study of Lexical Fields", *Perspektiven der lexikalischen Semantik*, publ. par D. Kastovsky, Bonn 1980, pp. 93-113.

pour les champs que pour tout terme constituant la base d'une dérivation quelconque (et qui, du reste, peut être à son tour un dérivé: cf. par ex. it. *passaggiare*→*passaggiata* et ensuite *passaggiata*→*passaggiatina*). Mais un champ est "primaire" en tant que type de structure, tandis que la base d'une dérivation est "primaire" en tant que point de départ d'une structuration secondaire. Les seuls dérivés que j'exclus effectivement des champs lexicaux sont les dérivés des mots pronominaux (qui n'ont pas de signifié lexical) et les dérivés des noms propres (qui, en tant que tels, n'entrent pas dans des oppositions de champ).

4.2. La question, par conséquent, ce n'est pas de savoir si les lexèmes secondaires fonctionnent dans des champs lexicaux mais plutôt de savoir dans quels champs et de quelle façon ils peuvent fonctionner. Or, à cet égard on ne peut dire que très peu dans l'état actuel de la lexématique descriptive, surtout en ce qui concerne la description exhaustive de différents champs. Nous devons nous limiter à quelques constatations provisoires d'ordre général.

Les modifications (par ex. les diminutifs ou les augmentatifs) fonctionnent normalement dans les mêmes champs que leurs bases, en tant que sous-divisions de celles-ci, et elles perdent, du point de vue sémantique, leur statut de modifications si elles passent à d'autres champs (c'est le cas de beaucoup de diminutifs en français actuel).

Les développements, s'ils ne sont que des conversions catégorielles (substantif→adjectif, adjectif→adverbe, verbe→substantif etc.; par ex. fr. *rouge*→*rougeur*→*rougir*), fonctionnent en principe dans les mêmes champs que leurs bases, en constituant, pour ainsi dire, des "couches" catégorielles superposées¹² et en rapport les unes avec les autres. Mais par ex. les développements qui impliquent un "cas" (comme all. *auf [den] Tisch*→*aufischen* ou fr. *en barque*→*embarquement*) fonctionnent dans un champ de signification différent de celui de leur base, tout en restant normalement dans le même "champ de désignation" (*Sachbereich*).

Les composés prolexématiques (par ex. les "noms d'agent": all. *lesen*→*Leser*, fr. *pomme*→*pommier*) fonctionnent dans des champs différents de leurs composants lexématiques—champs, du reste, ouverts, instables et génériques au niveau du système de la langue—, mais ils peuvent constituer (ou appartenir à) des champs de désignation contigus à ceux de ces mêmes composants au niveau de la norme de la langue. Finalement, les composés lexématiques (tels que all. *Fahrkarte, Apfelbaum*) fonctionnent en principe dans le même champ que leur lexème déterminé, en ne constituant que des sous-divisions de celui-ci, et ils perdent souvent leur statut de composés (on dit qu'ils ne sont plus "sentis" comme tels) s'ils se déplacent vers d'autres champs ou même vers d'autres sections du même champ (cf. all. *Bahnhof, Hochzeit, Handschuh*); mais ils peuvent appartenir à des champs de désignation tout à fait différents, selon leur lexème déterminant.

4.3. Mais il faut remarquer que, quand on étudie les dérivés dans leur

12) Cf. *PSE*, pp. 139-140.

fonctionnement dans les champs, on les étudie dans leurs rapports "statiques" avec d'autres lexèmes des mêmes champs (primaires ou dérivés), non pas du point de vue des procédés dynamiques qui les produisent.

5. Je suis heureux d'avoir pu éclaircir ce dernier point parce que cela m'amène aussi à mieux préciser le sens global de la sémantique structurale que je me suis proposé de développer. Cette sémantique, dans sa partie théorique et "générale", n'est pas, à proprement parler, un *modèle*, dans le sens courant de ce terme, mais bien plutôt une *heuristique*: c'est l'identification et délimitation des types de rapports sémantiques fonctionnant dans le lexique des langues.

La sémantique structurale, comme toute la linguistique fonctionnelle, est une discipline rationaliste et réaliste (ce qui, au fond, est la même chose): elle correspond—ou aspire à correspondre—à la réalité des faits linguistiques eux-mêmes et à l'intuition des sujets parlants (non pas à l'intuition qu'ils peuvent manifester de façon explicite, mais à l'intuition qu'ils manifestent implicitement dans leur activité même de parler et de comprendre). De ce fait, il n'est pas surprenant que des amorces de description structurale du lexique se présentent déjà dans la linguistique traditionnelle, par exemple dans les travaux sur les synonymes et les antonymes, et même dans la spéculation ancienne sur le langage: chaque fois qu'on a posé le problème d'une distinction lexicale, depuis Platon et Aristote, on a posé un problème de lexématique. Ce qui manque à la sémantique traditionnelle, ce n'est pas l'intuition des structures lexicales: c'est la délimitation stricte du signifié lexical par rapport à d'autres types de contenu et de signifié et l'identification et distinction cohérente des types des rapports lexématiques.

Ouvrages cités plusieurs fois

GSU = E. Coseriu, *Gramática, semántica, universales. Estudios de lingüística funcional*, Madrid 1978.

ITL = J. Lyons, *Introduction to Theoretical Linguistics*, Cambridge 1968.

PSE = E. Coseriu, *Principios de semántica estructural*, Madrid 1977.